

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Moharrid Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008139

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03631 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL JADIR ABDELLAH Date de naissance : 30-06-1960

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 300 + 2290,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/03/2023

Nom et prénom du malade : El Jadid AbdeLazziz Age : 63ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Maroc

Le : 23/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/2013	B CST+E(6)		3000 X	J. SOUHAIEZ CARDIOLOGUE Boulevard Abou Dabi - Sidi Maârouf 9000 Etage A101 - Tel: +216 562 38 163 Email: j.souhaiez@arjal.com.tn

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21, 3, 23	229c, 300

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

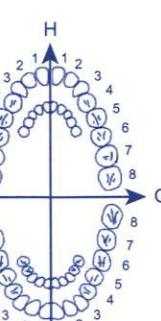
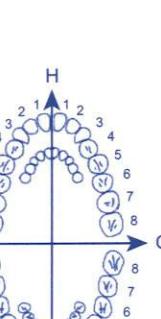
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Lalla Jihane EL JAOUHARI

- ❖ Spécialiste en Cardiologie
- ❖ Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat
- ❖ Diplômée en Echocardiographie de la Faculté Victor Segalen, Bordeaux II - France
- ❖ Ex. Médecin au CHU Ibn Sina - Rabat
- ❖ Ex. Médecin à l'Hôpital militaire d'instruction Med V - Rabat



الدكتورة للا جهان الجوهرى

- ❖ اختصاصية في أمراض القلب
- ❖ خريجة كلية الطب بالرباط
- ❖ خريجة كلية الطب فيكتور سينكلار بوردو فرنسا
- ❖ في تشخيص أمراض القلب بالصدى
- ❖ طبيبة سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن سينا بالرباط
- ❖ طبيبة سابقاً بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

Le 21/03/2023

MIR El Faïd Abdellaziz

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
Barcode: 6 118001 183111

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
Barcode: 6 118001 183111

Maphar
Bd Alkemia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
Barcode: 6 118001 183111

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
Barcode: 6 113001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
Barcode: 6 113001 082018

Cardix 6,25mg : 1/2cp matin S.V
41,90 x2

Triclatec 10mg : 1cp matin S.V
207,00 x4

Crestor 10mg : 1cp le soir S.V
167,00 x3

Coplavix : 1cp midi S.V
270,00 x2

Vastarel 20mg : 1cp matin S.V
142,50 x3



207,00
21E001 082018

207,00
P.V : 207-233
LOT : 205
PER : 02 2027

142,50
M2,50
207,00
P.V : 207-233
LOT : 205
PER : 02 2027

207,00
M2,50
207,00
P.V : 207-233
LOT : 205
PER : 02 2027

28 Co
LOT : 205
PER : OCT 2025
PPV : 41 DH 90

Pharmaceutical Institute
R.S. 200 CUM ALZA D'EGUI RABAT
LOT : 199
PER : JUL 2025
PPV : 41 DH 90

Dr. Jihane EL JAOUHARI
CARDIOLOGUE
Rés. Naim
Boulevard Abou Bakr El Kadiri, Résidence Naim, Imm 5, 3^{ème} étage, Appartement 9 Sidi Maârouf - Casablanca
Tél.: +212 5 22 78 33 92 / GSM : +212 6 62 38 61 68 - E-mail: dr.eljaouhari.jihane@gmail.com

Boulevard Abou Bakr El Kadiri, Résidence Naim, Imm 5, 3^{ème} étage, Appartement 9 Sidi Maârouf - Casablanca
Tél.: +212 5 22 78 33 92 / GSM : +212 6 62 38 61 68 - E-mail: dr.eljaouhari.jihane@gmail.com

Casablanca le 21/03/2023

Facture n° 101/2023

Arrêté la présente facture au nom de MR/Mme :

Pour prestation au cabinet comprenant :

El fadil
Ahmed Laziz

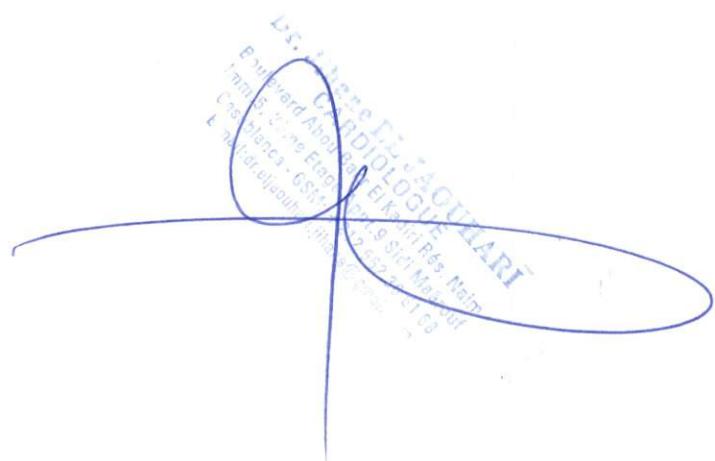
- Cst + ECG

-

À la somme de 300DH dirhams

Je vous remercie de votre confiance

Bien cordialement



El jadid, Abdelaziz

ID:

D-naiss:

ans,

21-Mar-2023 14:41:08

Fréq. Card.: 65 BPM
Int PR: 166 ms
Dur.QRS: 79 ms
QT/QTc: 367/378 ms
Axes P-R-T: 61 4 -27

TA : 131/75 - Hg

L.G.J. EL JADID DR. EL JAOUHARI
Centre Cardiologique de Dakar
Baptiste Bozzo
Avenue Pasteur
Dakar, Sénégal
Téléphone: +221 33 82 12 00
Fax: +221 33 82 12 01

